



INVITATION

L'OAI VOUS INVITE À SA TABLE RONDE PUBLIQUE

*Mercredi 20 avril 2022 de 16h à 18h
à la Luxexpo, The Box – Luxembourg Kirchberg*

LE RÔLE SOCIÉTAL DES PROFESSIONS OAI ET LEUR VALORISATION À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

**DANS LE CADRE DU SALON ARCHITECT@WORK LE 20 ET 21 AVRIL 2022
(WWW.ARCHITECTATWORK.LU)**

Avec le soutien de l'Ambassade de Belgique au Luxembourg

ARCHITECT
@WORK
LUXEMBOURG

OAI

ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGÉNIEURS-CONSEILS

LE RÔLE SOCIÉTAL DES PROFESSIONS OAI* ET LEUR VALORISATION À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

**ENTRETIEN PUBLIC DE PIERRE HURT AVEC RUTH SCHAGEMANN,
KLAUS-D. ABRAHAM, MARJAN HESSAMFAR, PHILIPPE MEILLEUR,
MICHELLE FRIEDERICI ET MARC FEIDER**

PLUS-VALUE DES CONCEPTEURS INDÉPENDANTS AFIN D'ASSURER UN VIVRE-ENSEMBLE RÉSILIENT

VALORISATION JUSTE DE LEURS MISSIONS D'INTÉRÊT PUBLIC POUR GARANTIR L'INDÉPENDANCE PROFESSIONNELLE

JURISPRUDENCE HOAI DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE À LA RESCOUSSE DE NOTRE CADRE DE VIE DURABLE

INITIATIVE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE « NOUVEAU BAUHAUS EUROPÉEN »

DE QUOI UNE SOCIÉTÉ A-T-ELLE BESOIN POUR UNE RÉELLE QUALITÉ DE VIE ?

TABLE RONDE PRÉCÉDÉ D'UN EXPOSÉ « QUALITÄT DURCH QUALIFIKATION FÜR EINE SCHÖNE, NACHHALTIGE UND INKLUSIVE ZUKUNFT FÜR EUROPA » DE L'ARCHITECTE RUTH SCHAGEMANN, NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE (CAE)**

Les interventions se feront en allemand et en français.

Une traduction du français vers l'allemand et inversement sera assurée.

Retransmission en direct sur www.oai.lu/live.

Les précédentes tables rondes de l'OAI peuvent être visionnées sur la chaîne Youtube de l'OAI.

Afin de susciter un débat avant, pendant et après la table ronde, postez dès à présent vos questions et vos propositions, et réagissez sur Twitter et sur la page Facebook de l'OAI avec et #ProfessionsOai !

* Professions OAI = professions libérales d'architecte, d'ingénieur-conseil, d'architecte d'intérieur, d'urbaniste-aménageur, d'architecte-paysagiste/d'ingénieur-paysagiste et de géomètre.

** Le Conseil des Architectes d'Europe est composé de 43 Organisations Membres qui sont les organismes régulateurs et les représentations professionnelles nationales de tous les pays Membres de l'Union Européenne, des pays en voie d'adhésion, de la Suisse et de la Norvège. À travers ses membres, le CAE représente les intérêts de plus de 600 000 architectes venant de 30 pays d'Europe.

Mercredi 20 avril 2022 de 16h à 18h à la Luxexpo, The Box (entrée Nord)

10 circuit de la Foire Internationale à Luxembourg - Kirchberg

PROGRAMME

15h45 ACCUEIL

16h00 INTRODUCTION

16h05 EXPOSÉ – QUALITÄT DURCH QUALIFIKATION
FÜR EINE SCHÖNE, NACHHALTIGE UND INKLUSIVE
ZUKUNFT FÜR EUROPA

Ruth SCHAGEMANN, *Présidente du Conseil des Architectes d'Europe*

16h20 **TABLE RONDE (FR+D)**

à laquelle participeront



Ruth SCHAGEMANN, *Présidente du CAE*

Klaus-D. ABRAHAM, *Président de la AHO (Ausschuss der Verbände und Kammern der Ingenieure und Architekten für die Honorarordnung)*



Marjan HESSAMFAR, *Vice-Présidente de l'Ordre des Architectes de France*

Philippe MEILLEUR, *Président de l'Ordre des Architectes de Belgique*



Michelle FRIEDERICI, *Présidente OAI*

Marc FEIDER, *Vice-Président OAI*



Modération par Pierre HURT, *Directeur OAI*

17h30 QUESTIONS / RÉPONSES AVEC L'AUDIENCE

17h55 CONCLUSION

La table ronde sera suivie d'un network-cocktail.

*Vu le nombre limité de places, merci de vous inscrire sur le site
www.oai.lu rubrique « Agenda » avant le 18 avril 2022.*

DE QUOI UNE SOCIÉTÉ A-T-ELLE BESOIN POUR UNE RÉELLE QUALITÉ DE VIE ?

La crise climatique, tout comme la crise sanitaire, et récemment le désastre en Ukraine, ont cruellement montré que **nous avons besoin d'un système qui valorise correctement nos ressources**, notre travail et notre culture en fonction de la plus-value pour notre vivre-ensemble libre et résilient.

Notre liberté passe aussi par l'indépendance énergétique largement conditionnée par l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'architecture et l'ingénierie.

Par synthèse créative et contextuelle, les architectes, ingénieurs-conseils et urbanistes assurent la médiation de tous les aspects et intérêts, souvent divers, du maître d'ouvrage, des utilisateurs, de l'environnement, ainsi que de nous tous.

Une société prospère lorsque l'État, avec ses pouvoirs bien séparés - législatif, exécutif et judiciaire - pose le cadre nécessaire et équitable, surtout aussi en éducation; la société civile donne des impulsions pour le progrès commun; les médias libres sont attentifs; les artisans, commerçants et acteurs industriels peuvent déployer leur potentiel; des citoyens éclairés, car nous sommes tous ensemble responsables; sont accompagnés par des professions intellectuelles indépendantes.

Parce que les professions libérales veillent en toute transparence sur le terrain, à ce que nos objectifs communs soient effectivement mis en œuvre de manière durable.

Et pour cela, nous avons besoin **de plus de compréhension pour la réelle plus-value, ainsi qu'une valorisation plus juste des professions libérales.**

La qualité de vie ne peut pas être décrétée, mais elle est basée sur des valeurs communes fondamentales de respect et de partage : liberté, dignité, solidarité,...

L'OAI propose plusieurs documents à consulter en préparation de ce débat :

1. Propositions OAI au sujet de la culture, l'architecture de qualité et l'environnement bâti comme éléments clés du Nouveau Bauhaus Européen – courrier OAI du 16 décembre 2021
2. Note OAI sur la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) au sujet de la HOAI.DE
3. Avis OAI du 9 février 2022 sur le projet n°7932 d'une nouvelle loi OAI
4. Avis OAI du 25 août 2020, du 18 février 2021 et du 8 juillet 2021 sur le projet de loi n°7478 relative Contrôle de proportionnalité avant l'adoption d'une nouvelle réglementation de professions (votée et publiée au Mémorial A n°763 du 5 novembre 2021 (cf. www.legilux.lu)).

Retrouvez ces documents dans la Médiathèque du site www.oai.lu !